

**M. Gillespie:** J'inviterais le député, s'il ne l'a déjà fait, à lire la déclaration de mon prédécesseur qui remonte à environ un an.

LA VENTE D'UN RÉACTEUR CANDU À LA CORÉE DU SUD—  
L'INCIDENCE DES NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'ACHAT  
D'UNE USINE DE RECYCLAGE

**M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement est-il au courant du fait que la Corée du Sud a déjà amorcé des négociations avec la France au sujet de son usine de recyclage, et a-t-on tenu compte de ce facteur dans la vente d'un réacteur du type CANDU à la Corée du Sud?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, oui, je l'ai d'ailleurs déjà mentionné, en ce sens que nos garanties sont destinées à protéger l'approvisionnement de matières ou d'un réacteur canadien, et l'usage des matières employées dans un réacteur canadien servant dans ce genre d'usine de nouveau traitement.

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES INTENTIONS DU  
GOUVERNEMENT QUANT À LA RÉGLEMENTATION DES LOYERS  
DES IMMEUBLES DE COMMERCE

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre en l'absence du ministre des Finances. Étant donné la décision prise, lundi, en Colombie-Britannique d'étendre la réglementation provinciale des loyers du secteur résidentiel au secteur commercial, le premier ministre pourrait-il préciser si la politique du Livre blanc relative à la réglementation des loyers visait à la fois les secteurs résidentiel et commercial et si le programme qu'il propose incite les gouvernements à réglementer les loyers des entreprises commerciales?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, comme je ne suis pas au courant des mesures prises en Colombie-Britannique à ce sujet, je réponds donc sous toutes réserves. Le Livre blanc faisait mention de la réglementation des loyers sans entrer dans les détails. Nous pensons surtout, il me semble, aux loyers de logements plutôt qu'à ceux d'entreprises commerciales, estimant que les entreprises de 500 employés et plus tomberaient sous le coup des lignes directrices à d'autres égards. Mais il n'y a certainement rien qui empêche une province de pousser plus avant la réglementation dans les domaines de sa compétence, pour lutter d'une autre façon contre l'inflation.

**M. Leggatt:** Monsieur l'Orateur, étant donné les nombreuses requêtes que j'ai reçues de petits artisans tels que les coiffeurs pour hommes et pour dames et de petits commerçants qui se débattent dans le domaine de l'entreprise privée et se plaignent du prix des loyers, le premier ministre voudrait-il envisager d'élargir sa politique de lutte contre l'inflation au domaine de la location commerciale, de façon à encourager les détenteurs de capitaux à investir dans les immeubles d'habitation autant que dans les locaux commerciaux car, si ces derniers échappent au contrôle, les investissements se feront dans le domaine commercial au détriment du logement. Le premier ministre

### Questions orales

songe-t-il à réexaminer la position prise par le gouvernement en cette matière?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, sans accepter les conclusions tirées par le député, je voudrais lui faire remarquer que les petits hommes d'affaires dont il parle ne sont pas soumis obligatoirement aux lignes directrices. Il me paraîtrait donc injuste de les faire bénéficier du système de réglementation qu'ils ne sont pas obligés eux-mêmes de suivre.

\* \* \*

[Français]

### RADIO-CANADA

ON PROPOSE QUE LES NOUVELLES CANADIENNES AIENT LE  
PAS SUR LES NOUVELLES INTERNATIONALES

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur le président, en l'absence de l'honorable secrétaire d'État, je désire poser une question au très honorable premier ministre, une question que d'ailleurs je veux poser depuis de nombreuses semaines.

Aujourd'hui, à 1 heure 30, j'écoutais les nouvelles nationales et internationales à Radio-Canada, où on a annoncé qu'il y a eu un hold-up de banque à Paris, qu'il y a eu une nomination par le Roi d'Espagne du président du Parlement, qu'un certain nombre d'otages étaient retenus dans les Pays-Bas, qu'il y a eu une attaque d'Israël au Liban, qu'une entente est intervenue entre la Russie et les États-Unis relativement au désarmement, qu'il y a eu une démission du Roi du Laos et que le président Ford est en Chine: cela doit être le plan des nouvelles nationales. On a également parlé un peu de la grève des postiers qui est terminée, de même que du débat sur la loi anti-inflation. La question que je veux poser est la suivante: est-ce que le gouvernement a suffisamment d'autorité ou d'influence pour demander à Radio-Canada de donner surtout les nouvelles nationales parce que les Canadiens sont surtout intéressés à savoir ce qui se passe dans leur pays, en tenant compte naturellement de ce qui se passe un peu dans le monde. Mais c'est à croire que l'on désire informer les Canadiens de tout ce qui se passe dans le monde et qu'on oublie de dire ce qui se passe au Canada. Est-ce que le gouvernement peut intervenir auprès de Radio-Canada dans ce sens?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je crois que le député a fait connaître son point de vue à la Chambre; je verrai à ce que le président de Radio-Canada en prenne également connaissance. Si le député me permet d'ajouter un autre exemple d'un oubli regrettable de nouvelles canadiennes, c'est que, si je m'en tiens à la liste du député, on n'a pas parlé d'un important congrès tenu à Duvernay hier soir, en vue de choisir les délégués du parti conservateur progressiste.

\* \* \*

● (1420)

[Traduction]

### LES CRUES

DEMANDES D'AIDE EN FAVEUR DE LA RÉGION DE  
CHILLIWACK, C.-B.—LA POSSIBILITÉ DE RECOURS AUX  
TROUPES DU GÉNIE

**M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Est-il au courant des crues désastreuses qui menacent